

Séance du 29 Avril 2026

N° 26.DGS.122

OBJET : Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance : Désignation des délégués

L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le VINGT NEUF, le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilot Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois d'Avril sous la présidence de Monsieur Aurélien AUCLAIR et la désignation de Madame Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Naïs MENGIN, Jacques BARONE, Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA, Michel AUTRAN, Marie Christine GIULIANOTTO, Jean Michel APPLANAT, Anne Marie LUCHETTI, Patrice CHASSAGNE, Geneviève CLEMENT, Adjoint.

Jean Marc ACERO, Cécile ANDJERAKIAN, Nicole BLANC, Françoise BURDEYRON, Carine COHEN, William COLOMBARD, Pierre CRUMIERE, Caroline DANDRE, Djivan DERVARTANIAN, Catherine DICHE-JOSEPH, Dominique DIEULOUFET, Cathy FRAIKIN, Laurent LECAULT, Annick LEDUC, Sophie MICHEL, Jean François MIRETTI, Jérôme NARBONNE, Thierry NICOLAS, Denis ODETTO, Cédric PERRY, **Conseillers municipaux.**

Absents ayant donné procuration :

Anne Priscille BAZELAIRE à Jean François MIRETTI
Lionel NEGRE à Cécile ANDJERAKIAN
Julien POGOLOTTI à Michel AUTRAN

Mes chers collègues,

Exposé des motifs :

Monsieur le Maire invite l'assemblée à procéder au scrutin à main levée, sauf opposition d'au moins un membre du conseil municipal, à l'élection de délégués au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance.

Titulaires :

- Patrice CHASSAGNE

Suppléants :

- Jean Marc ACERO

Visas :

VU l'exposé des motifs,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Au vu de ce qui précède, et oui l'exposé de son Président, le conseil municipal

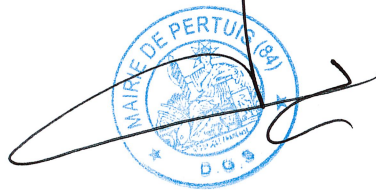
PAR :

- **27 POUR**

- **6 ABSTENTIONS** (C.ANDJERAKIAN (+1), JF. MIRETTI (+1), N. BLANC, C. PERRY)

▶ **APPROUVE** l'élection des délégués au Syndicat Mixte d'aménagement de la Vallée de Durance.

**Le Directeur Général des Services,
Julien DALMAS.**



**La Secrétaire de séance,
Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA.**

Transmis en Préfecture le
Certifié exécutoire
Publié le 4 mai 2026